

La ville sera ce que vous en ferez

Auteur : Adam Greenfield
Traducteur : Caroline de Francqueville
Date : 11 juin 2013

Dans ce manifeste en 100 points, Adam Greenfield partage sa vision de ce qui se joue au croisement des technologies numériques et de l'espace urbain. Cet inventaire à la Prévert est un prélude au livre en maturation *The City is here for you to use*, qui sortira en octobre prochain et dont le designer nous livre ici l'essence.

Retrouvez [le texte original en anglais ici](#).

1. Nous sommes à un moment de notre histoire où la nature des villes, tant d'un point de vue formel que de l'expérience urbaine, est mise en tension par l'avènement de technologies de l'information – légères, évolutives et en réseaux. Cela signifie pour les villes une capacité à rassembler, traiter, transmettre, publier et utiliser les données pour des usages concrets.
2. Ce qui conditionne d'abord le choix et l'action en milieu urbain réside désormais dans l'enveloppe invisible de l'information numérique qui enrobe la ville matérielle. Autrement dit, le cadre urbain physique n'est plus ni le seul, ni même le plus important des éléments à façonner nos expériences de ces lieux. L'interaction des codes et des données a pris le pas sur ce cadre.
3. Bien qu'il soit impossible de savoir avec certitude à quel point l'activité rencontrée autour de nous dans la rue a été influencée par le réseau numérique, il en constitue clairement une part croissante et déjà significative.
4. Notre capacité à utiliser la ville, notre flexibilité et les personnes qui sauront en tirer parti seront influencées par le design des objets, des interfaces homme-machine et par la manière dont ces objets seront connectés les uns et aux autres et rendus visibles sur le réseau.
5. Les données qui circulent dans les réseaux s'immiscent dans le monde de multiples manières. Les outils personnels embarqués sont évidemment des outils de médiation de cette information et affectent les arbitrages et les comportements individuels.
6. Ensuite, les diverses interfaces médias de la ville, alimentées par la donnée, s'affirment comme une autre couche urbaine, à part entière.

7. Ces données peuvent avoir une influence directe sur la forme des bâtiments ou d'autres de leurs qualités, sur les réseaux de circulation et autres infrastructures. L'évolution dynamique de la forme de ces objets montre les porosités entre physique et numérique.

8. Indépendamment des plateformes dont elles proviennent, la vitesse et la complexité des données laissent supposer que l'information sera de plus en plus présentée sous une forme graphique (*data visualisation*), à la fois dynamique et interactive.

9. Un nombre important des tâches quotidiennes – comme les dispositifs de contrôle d'accès ou la capacité à participer à des transactions économiques –, est en outre médié par une seule interface : le smartphone...

10. ... quand ces tâches ne disparaissent pas tout simplement... à moins qu'elles ne s'immiscent dans les pratiques numériques elles-mêmes.

11. Bourdieu soutient que nous intégrons, en partie, les rôles et performances sociales attendus de nous à travers nos relations aux objets matériels et industriels. À l'identique, nous apprenons désormais ces rôles grâce à nos interactions avec les interfaces numériques.

12. Les outils de l'aménagement numérique impactent les métiers d'architecte et d'urbaniste, gommant leur prétention de souveraineté sur la production de plan, sur la maîtrise des mouvements et des échanges urbains divers. (*Note d'Adam à ce propos : ces échanges ne se limitent pas aux transactions financières ; ils incluent des interactions de toutes natures, dont l'intensité varie en fonction de la densité urbaine et de l'aménagement de l'espace, plus ou moins propice aux échanges.*)

13. Des drones aux algorithmes, nous partageons progressivement l'espace et le temps des villes avec des agents semi-autonomes, d'une nature non-humaine, non-biologique de fait...

14. ... qui disposent de leurs propres rhétoriques intégrées et de leurs logiques immanentes.

15. Il existe aussi un déterminisme implicite dans les logiciels de représentation des relations spatiales (de la conception 3D jusqu'aux outils de modélisation).

16. Le pouvoir de déterminer les conditions de vie urbaine appartient de plus en plus à ceux qui produisent les objets en réseaux et les services et interfaces associés.

17. Les technologies qui nous intéressent ici atteignent leurs effets non comme objets spécifiques mais en tant qu'ensembles fonctionnels.

18. À bien des égards, les capacités et les affordances associées à chacune de ces configurations restent désespérément difficiles à comprendre, même pour les personnes qui y ont exposées au quotidien.

19. Le déploiement de ces technologies est surtout motivé par l'idée de rendre transparents des processus urbains actuellement opaques, obscurs ou occultes et, dès lors, permettre de les actionner.

20. Les technologues ont tendance à considérer les environnements dans lesquels leurs conceptions sont déployées comme abstraits, génériques; des espaces non-conditionnés et contenant des potentiels infinis de connexions. Pour des observateurs lucides des technologies, comme Paul Dourish et Malcolm McCullough, ce n'est pas le cas : l'espace est toujours un espace particulier, les systèmes acquièrent du sens en fonction de la spécificité des communautés humaines et locales dans lesquelles ils se déploient, avec toutes les limites et contraintes associées (confer Deleuze, l'espace comme une *production de chacun*).

21. À l'inverse, les urbanistes auraient pu partager avec les technologues des idées critiques pour envisager l'espace différemment, mais ils situent rarement à la pointe des connaissances technologiques.

22. Ces technologies se proposent pour l'instant sous deux aspects : les applications pour smartphone et la ville intelligente (smart city). Ni l'un ni l'autre ne sont satisfaisants.

23. La ville intelligente proposée actuellement ne sert quasiment que les intérêts des élites managériales.

24. La ville intelligente est située dans "le futur proche".

25. La ville intelligente revendique une connaissance parfaite, qui n'est en aucun cas atteignable, pas même en principe.

26. La ville intelligente reproduit en substance quasiment toutes les erreurs associées à l'urbanisme moderniste du 20e siècle, un urbanisme largement discrédité.

27. La ville intelligente et les systèmes afférents s'adosent à des modèles dont les dispositifs techniques sont trop profondément intégrés dans la fabrique de la ville pour accueillir les bouleversements des systèmes urbains. La couche de services informatiques évolue beaucoup plus rapidement que la couche structurelle dans laquelle elle s'intègre. Pour que la couche servicielle s'active, l'aménagement des villes doit permettre les changements constants des systèmes technologiques qui les nourrissent.

28. La ville intelligente repose sur une économie politique néolibérale. Sans surprise, ses effets s'accordent avec un certain autoritarisme.

29. Plus accablant encore, la ville intelligente a peu à voir avec les villes.

30. De manière latente, le discours sur la ville intelligente induit une solution universelle, transcendante et pertinente pour chaque besoin humain individuel ou collectif, à définir grâce à des algorithmes.

31. Nous devrions exiger de savoir précisément quels modèles de la vie quotidienne, de subjectivité et d'expérience individuelle implique la ville intelligente.

32. Il existe une tension inhérente entre les technologies qui atteignent leurs effets seulement à l'échelle du réseau – et qui requièrent une logique top-down –, et les impératifs et prérogatives de l'autonomie locale.

33. L'ensemble de potentiels techniques sous-jacents à la performance de la ville intelligente peut être orienté vers des fins plus intéressantes, réactives et vitales. Ces alternatives s'épanouissent dans la logique de "petits morceaux, reliés mais non collés", si décisive dans l'adoption du World Wide Web.

34. Anthony Townsend a identifié un ensemble de conditions préliminaires : une connectivité haut-débit robuste et la disponibilité d'interfaces personnelles et publiques de réseaux (toutes gratuites ou à faible coût) ; l'accès à des infrastructures puissantes pour le *cloud computing* ; et, au niveau politique, un engagement, tout aussi puissant en faveur de l'ouverture des données publiques.

35. Bien entendu, la donnée n'est jamais "juste" la donnée. Elle n'est en aucun cas une quantité neutre et objective.

36. Tout d'abord, nous ne mesurons que ce qui peut être mesuré.

37. Comme Laura Kurgan le souligne, nous mesurons les quantités qu'il est politiquement opportun de mesurer ou, au contraire, qui vont à l'encontre de la pensée ambiante.

38. Nous déployons les capteurs qui ne sont pas trop chers à installer.

39. Par dessus tout, nous mesurons ce que estimons devoir mesurer; en somme, recherchons des explications en certains points et non d'autres.

40. Il y a toujours un processus de sélection, toujours arbitrage dans la collecte... et toujours des décisions influencées par le passé sur la façon de nommer, de caractériser et de représenter l'information collectée.

41. Nous sommes en route vers une époque dans laquelle tous les changements d'états, tous les échanges - financiers et autres -, toutes les conversations médiées dans les villes des pays développés, pourront, en principe à tout le moins, être saisis, conservés par le réseau, interprétés, extraits, manipulés pour déclencher d'autres actions dans des systèmes éloignés.

42. Alors que dans la ville les processus humains et autres se perdaient jusqu'à présent dans l'histoire et la mémoire, les rythmes de la ville contemporaine parlent d'eux-mêmes.

43. Même des phénomènes, uniques ou répétitifs, apparemment anodins, peuvent être dirigés contre nous de manière pénible et imprévisible lorsqu'ils sont soumis à des analyses relationnelles, déductives et prédictives. Ces liens numériques, même très faibles, peuvent révéler des identités et avoir des effets pervers.

44. Ces technologies redéfinissent la surveillance. Elle n'a plus lieu exclusivement dans le registre auditif et visuel, ni même d'ailleurs en temps réel.

45. Par conséquent, nous devons envisager que la surveillance s'organise de manière rétroactive, à la demande et en réponse à un besoin occurrent.

46. Jusqu'à présent, les inquiétudes à propos de la surveillance et de l'utilisation de pouvoir / connaissances pour maintenir l'ordre et contraindre des comportements ont porté sur l'État. Nous devons désormais étendre nos questionnements aux entités privées et à l'ensemble de nos pairs.

47. Comme toujours, la question essentielle n'est pas de savoir si la capacité technique [d'intervenir] existe mais si un groupe est suffisamment convaincu du fait qu'elle soit réelle pour passer à l'action.

48. Les différents objets qui collectent des informations et alimentent le réseau sont extrêmement sensibles à l'altération des paramètres relatifs à leur conception ou à leur déploiement.

49. Comme l'a relevé Anna Minton, la présence de certains artefacts de surveillance dans le paysage urbain réduit la sûreté personnelle en érodant le sentiment de responsabilité mutuelle, marque par ailleurs du bon fonctionnement naturel d'un quartier.

50. Les outils de visualisation nous dotent d'une extension des sens, au risque de privilégier certaines perspectives aux dépens d'autres plus pertinentes selon les situations. Le danger est que nos outils nous laissent croire que nous comprenons le flux des choses mieux que nous ne le faisons réellement.

51. Parce que les analyses prédictives sont trop souvent fondées sur des extrapolations directes de nos comportements actuels, elles peuvent laisser de côté des perturbations d'un système qui, atteint de métastases, s'achemine vers un autre état.

52. Les technologies en réseau bouleversent notre conception séculaire de l'espace public et privé. Nous ferions mieux d'appréhender ces lieux "publics" comme des endroits où chacun doit s'attendre à ce que son comportement puisse être observé.

53. De la même manière, nous devrions peut-être considérer les espaces "privés" comme des lieux où les comportements, une fois observés, ont une grande chance d'être corrélés avec l'identité de celui qui agit.

54. Acceptons que toutes distinctions significatives entre ces espaces est en train de s'effondrer.

55. Les risques portés par l'informatique en réseau contemporain à la vie privée sont aggravés par les dispositifs personnels que nous portons volontairement.

56. Nombre d'activités de la sphère publique s'évaporent du domaine public du fait de leur médiation numérique. Le destin de nos espaces publics n'en est que plus incertain.

57. Les objets en réseau capables de recueillir des informations dans l'espace public doivent retenir notre attention et être évalués selon un ensemble de critères : leur capacité à stocker les données saisies, le stockage local et permanent des informations, leur transfert sur le réseau...

58. ... le fait qu'ils permettent un traitement des données collectés ou non...

59. ... leur portée effective et leur domaine d'action...

60. ... s'ils offrent ou non la possibilité claire de consentir ou refuser la collecte et l'extraction d'une information...

61. ... et si le recueil d'informations sert ou non un bien public évident et immédiat.

62. Certains de ces dispositifs, dans leur configuration actuelle, représentent un transfert de valeur, unilatéral et involontaire des individus se déplaçant dans l'espace public vers des intérêts privés qui leur sont inconnus.

63. Dès lors qu'un large éventail des objets quotidiens de nos villes aura les capacités ci-décrites, il devient nécessaire de les appréhender comme des "objets publics", c'est-à-dire des services publics d'information.

64. Qu'est-ce qu'un "objet public" ? Tout artefact situé dans ou aux limites de lieux de passages publics...

65. ... tout objet singulier situé dans le domaine physique commun, destiné à l'utilisation et à la jouissance du public...

66. ... tout objet singulier *de facto* partagé par et accessible au public, quel que soit son propriétaire ou son intention d'origine.

67. Le flux de données collecté par de tels objets devrait, en toute logique, être ouvert, gratuit, accessible et extensible. Il devrait être possible d'en extraire des données, et permettre en outre l'exécution d'autres fonctions - à moins que cela ne présente des problèmes de sécurité.

68. De manière plus rigoureuse, nous pourrions définir cet objectif comme la garantie que les biens produits par la collecte de données, via des objets publics, soient non-rivaux et non-exclusifs.

69. Compte tenu de la rapidité avec laquelle les logiciels évoluent, il peut s'avérer de plus en plus difficile de soumettre à des logiques de responsabilité démocratique des systèmes dont le pouvoir / la connaissance est exercée par des dispositifs résidant dans le code (plutôt que dans un matériel distinct).

70. Intégrant une telle fonctionnalité, l'espace urbain devient lui-même capable d'effectuer des opérations de tri et de commande, y compris des exclusions différentielles, avec peu, voire pas de possibilités de recours effectif en temps réel.

71. De plus en plus, les systèmes auxquels nous sommes exposés nous traitent comme des agrégats d'individus, séparés et mitoyens les uns des autres seulement dans le cadre et au moment où une requête est passée. En l'absence de marqueurs traditionnels de reconnaissance et solidarité mutuelles, il peut s'avérer difficile pour de tels individus de reconnaître qu'ils constituent de fait une catégorie spécifique.

72. En ville plus qu'ailleurs, sont produits deux biens gratuits essentiels, permis par la densité et la diversité urbaine : l'échange d'informations et de biens...

73. ... et la création, à travers la friction, la dissension et l'exposition permanente à la différence, d'un "moi métropolitain".

74. La capacité à explorer l'espace d'une ville découle de la constitution d'une qualité que nous avons toujours reconnue comme une sorte de savoir-faire urbain.

75. La récupération permanente d'informations personnelles sape la capacité d'une ville à agir comme une chrysalide permettant une réinvention personnelle.

76. Des technologies de localisation haute-définition et de reconnaissance faciale adossées à des algorithmes détruisent toutes les promesses d'anonymat que nous connaissions dans les métropoles.

77. Les villes sont fortement dépendantes d'économies informelles, illicites voire même déviantes, qui se trouvent menacées par un régime de visibilité éternelle, totale et banale.

78. Le souhait de protéger, préserver ou même de renforcer ces qualités, au moment où les technologies, maintenant à portée de main, semblent aller à leur rencontre, nous conduisent à formuler plusieurs souhaits clairs de conception pour les systèmes urbains en réseau.

79. Le transfert des outils d'aménagement – en particulier la capacité à concevoir et publier des cartes – depuis les élites habilitées, vers le grand public, représente une refonte profonde de la connaissance spatiale. La capacité à être représenté (ou, dans une certaine mesure, à résister à la représentation) est maintenant dans les mains de tous.

80. De la même manière, l'avènement des cartes qui affichent votre localisation représente une rupture épistémologique profonde de toute l'histoire de la cartographie jusqu'à nos jours.

81. Nos conceptions de l'espace vécu, physique et nos nouvelles expériences du temps sont transformées par notre utilisation quotidienne d'objets en réseau, ce presque sans que nous nous en apercevions.

82. Parmi les choses que nous révèlent nos outils sur les lieux que nous habitons, il en existe un grand nombre auxquelles nous ne sommes pas tout à fait prêts à faire face.

83. A l'identique, ces technologies présentent le spectre de défaillances inédites et imprévisibles ... qui peuvent nous affecter simultanément sur de multiples registres.

84. La capacité, pour quiconque, de se rendre dans tout espace public de la ville, d'y passer un moment quand il le souhaite et sans rencontrer la moindre difficulté est un pré-requis absolu pour tout réel "droit à la ville".

85. Dans la plupart des villes, la panoplie des réseaux de transport ne sait pas répondre à cette exigence. Ils doivent donc être reliés les uns aux autres au sein d'un réseau de fine granularité et totalement interopérable. J'évoque à cet égard la transmobilité (voir [ici la traduction du texte de A. Greenfield sur le concept de transmobilité](#)). L'information est la substance de cette nouvelle mobilité urbaine.

86. La possibilité de revendiquer un espace inoccupé ou inutilisé, de manière temporaire à tout le moins, pour un usage créatif est essentiel à toute conception contemporaine significative d'un "droit à la ville", en particulier dans ce que l'on appelle les "shrinking cities" (*Note : villes auparavant densément peuplées qui font l'expérience de pertes de population importantes*).

87. Les politiques et les usages fonciers actuels ne sont pas en mesure de répondre à cette exigence. Les parcelles disponibles sur le court-terme – de manière temporaire, contingente ou sur des bases négociées – devraient donc pouvoir être détectées par un service en réseau, de telle sorte que les modèles de services marchands et non-marchands soient servis de la même manière. J'évoque à cet égard l'expression "d'espace comme service". (Note : Voir [la réflexion de Chronos sur cette notion de A. Greenfield](#)).

88. Permettre aux citoyens de jouir d'une visibilité synoptique en temps réel sur les processus urbains, identique à celle dont dispose tout manager est essentielle à une conception contemporaine d'un "droit à la ville".

89. Les dispositifs actuels de technologies de l'information, en particulier ceux déployés dans les prétendus "centres d'opérations intelligents", ne répondent pas à cette exigence. La prise de conscience accrue permise par ces dispositifs devrait être rendue possible au travers de plateformes ouvertes et partagées. Elles constituent le socle d'une implication citoyenne.

90. Déployer des informations en temps réel, pertinentes et exactes, à l'appui de l'auto-détermination collective est essentielle à toute conception contemporaine significative d'un "droit à la ville".

91. Les procédures actuelles de prise de décision, y compris dans les pays à gouvernance démocratique, ne peuvent pas répondre à cette exigence. Nous devons donc concevoir et installer, à la plus petite échelle possible, un processus délibératif populaire capable d'exploiter l'information en réseau, de présenter les défis qu'elle pose devant la communauté de citoyens et de souligner les dissensions là où cela s'avère le plus productif. On parlera de "citoyenneté fondée sur les faits" (*evidence-based citizenship*).

92. Les frictions et contraintes qui limitent les potentiels de développement techno-sociaux ne sont presque jamais de nature technique, mais sont plutôt de nature institutionnelle, réglementaire et juridique.

93. Bien que certaines de ces contraintes existent pour des raisons historiques légitimes, on observe une confluence d'intérêts, étrange et peut-être temporaire, entre ceux qui sont réfugiés dans un retrait néo-libéral de l'état du service public et ceux qui brandissent une vision positive de l'auto-détermination collective.

94. Les limites pesantes généralement imposées à l'informatique de la puissance publique (à la fois l'obligation d'acheter auprès du soumissionnaire le moins cher, l'exigence de compatibilité avec les systèmes existants, les bureaucraties éléphantesques, etc.), nous amènent au seuil d'un monde où le citoyen ordinaire aura recours à la collecte, au traitement et à des outils de visualisation des données, de qualité au moins aussi bonne si ce n'est considérablement supérieure à celle que les institutions locales ont à leur disposition pour résoudre des problèmes.

95. Cela est particulièrement vrai lorsque les ressources citoyennes de traitement de l'information sont utilisées de manière agrégée.

96. Pour l'instant, la majorité des pôles urbains et des objets apparaissent sur le réseau seulement au travers de représentations passives. La ville en réseau ne peut advenir tant que ces dispositifs ne sont pas repensés de sorte à devenir un cadre de ressources actives et interactives. Ces ressources doivent être entretenues comme des composantes d'une infrastructure de base commune.

97. Ce n'est qu'en intégrant à l'environnement urbain, consciencieusement et avec précaution, des ressources numériques ouvertes et accessibles que nous bénéficierons des avantages des technologies de l'information. On devrait accorder à ces ressources le soin dévolu aux infrastructures communes majeures.

98. Parce que les lieux tirent leur sens de la phénoménologie, de leur fonction et de l'histoire, les technologies envisagées ici opèrent dans ces trois registres.

99. La ville n'est ni une machine "finie", ni un objet avec des configurations limitées. Les villes en réseau, en conséquence, doivent être comprises comme formant une grammaire qui autorise un très large nombre de permutations. Compris correctement, ces espaces disposeront d'un potentiel d'interconnexion, de recombinaison et de structuration *ad hoc* – quelque chose susceptible d'être étendu, amélioré et réutilisé par ses usagers à mesure que d'autres potentiels se proposent et que des désirs surgissent.

100. Face à ces considérations d'une ville et d'un monde désormais dotés du code, les réponses à ce que nous faisons aujourd'hui et ce que nous ferons de nos villes demain, ne dépendent que de nous. Evitons de nous retrouver dans ces occurrences sans les avoir vraiment planifiées. Maintenant plus que jamais, à vous d'utiliser la ville.

Commentaire de Bruno Marzloff :

"The City is here for you to use", c'est avec ce titre qu'Adam Greenfield introduit un manifeste en cent points dans lequel il partage une vision de ce qui se joue au croisement des technologies numériques et de l'espace urbain. Le designer et prospectiviste annonce une ville en mutation profonde et une transformation radicale du jeu des acteurs sous l'effet des technologies numériques, l'une et l'autre moins difficile à comprendre qu'à admettre, tant les ruptures en cours et à venir dans l'urbain sont brutales. Sa présence des limites atteintes et des bascules à venir rend certains aphorismes parfois elliptiques, souvent énigmatiques. Le jugement et la conviction oscillent en permanence entre l'excitation des innovations sociétales et les alertes à des dangers plus ou moins prévisibles.

L'ensemble est éparpillé, robuste et fécond. *"Nous ne sortirons pas indemnes de l'irruption du numérique urbain et du numérique politique dans la ville."* Voilà, en gros, ce que disent ces observations en vrac. Dans ce texte, dont nous proposons ici une traduction avec l'accord (et parfois l'aide, de l'auteur), Adam Greenfield explore l'infrastructure numérique urbaine largement immatérielle (une large place est accordée aux données et à leur libre circulation) et ses impacts sur les infrastructures sociales, sur les infrastructures urbaines (physiques) et sur la charpente du quotidien.

Le titre, *The City is Here for You to Use*, renvoie à cette valeur existentialiste qui déborde l'autonomie, *l'empowerment*, une notion dont s'emparent les sciences sociales en France ([L'empowerment, une pratique émancipatrice](#)). "*Face à ces considérations d'une ville et d'un monde désormais dotés du code, les réponses à ce que nous faisons aujourd'hui et ce que nous ferons de nos villes demain, ne dépendent que de nous.*" Mais attention, prévient Greenfield, la partition public-privé-personnel est singulièrement chahutée. Nous en voyons la preuve dans l'irruption des "Popos" (Privately Owned Public Open Space) ou dans les télescopages des données publiques, privées et personnelles au sein du *big data*. Il y a dans ces hybridations l'essence de la ville servicielle à venir. Les métissages – du public et privé, de l'ouvert et du fermé, du marchand et du non-marchand –, produisent des espaces, des relations, des réseaux et des objets urbains d'un genre nouveau, et recomposent l'urbanité.

Le smartphone est l'élément central de cette mise en capacité de l'utilisateur qui – concerné ou non, engagé ou non –, est interpellé par tout ce qui s'y déroule. La puissance des données et services que charrient ces terminaux déroutent autant que les analyses prédictives issues des algorithmes mobilisés à bon ou mauvais escient. Prenons garde, alerte Greenfield, "*le risque est réel que ces outils nous laissent croire que nous comprenons le flux des choses mieux que nous ne le faisons réellement*". L'urbaniste appelle à un discernement face à ces évolutions pour que "*la ville agisse comme une chrysalide pour une réinvention personnelle*". Il dit sans ambages que l'affaire est loin d'être gagnée.

De la lecture de Greenfield ressort une analyse aussi sociologique que politique, voire philosophique. Certains des propos fleurissent la science-fiction mais ce futur est déjà là, même s'il est inégalement présent, pour reprendre l'expression de l'écrivain de science-fiction William Gibson. Adam Greenfield nous propose quelques clés de ce qu'il appelle, trente ans après Henri Lefebvre, le "droit à la ville". Un droit à conquérir durement, tant cet univers se révèle riche mais complexe, tant il appelle nos vigilances et tant il mobilise nos désirs. Quelle ville voulons-nous vraiment ?

Pour aller plus loin :

Retrouvez également d'autres commentaires et traductions d'écrits d'Adam Greenfield sur le site de Chronos :

[La transmobilité](#), traduction de Caroline de Francqueville (juillet 2010)

[De l'espace comme service](#), commentaire de Bruno Marzloff et Caroline de Francqueville (décembre 2011)